



LE MOUVEMENT DE LA PAIX

Agréé Association Nationale de la Jeunesse et d'Éducation Populaire

Association à statut consultatif ECOSOC à l'ONU

9 rue Dulcie September - 93400 Saint-Ouen

Tél. 01 40 12 09 12 - Courriel : national@mvtpaix.org

www.mvtpaix.org

Budget défense 2022 de la France, nucléaire iranien et TNP

La France poursuit la modernisation de son arsenal en armes nucléaires en violation du Traité de Non-prolifération (TNP) et favorise ainsi la prolifération à quelques semaines de la conférence mondiale d'examen de ce traité.

Alors que les négociations reprennent avec l'Iran, la France devrait cesser la violation de ses engagements au titre du TNP (Traité de Non-Prolifération nucléaire), geler ses programmes de modernisation des armes nucléaires, ratifier le Traité d'interdiction des armes nucléaires (TIAN) entré en vigueur le 22 janvier 2021 et exiger la même chose des autres pays possédant des armes nucléaires.

Fin novembre, les négociations sur le nucléaire iranien ont repris à Vienne en Autriche avec l'objectif de refaire vivre l'accord de 2015 sur le nucléaire iranien. Cet accord signé le 14 juillet 2015 à Vienne, entre l'Iran et les cinq membres permanents du conseil sécurité de l'ONU (USA, Chine, Russie, France, Royaume-Uni) plus l'Allemagne, avait été conclu après 21 mois de négociations serrées. Il avait été entériné par le conseil de sécurité de l'ONU le 20 juillet 2015 et était entré en vigueur le 16 janvier 2016. Cet accord garantissait le caractère civil et pacifique des travaux nucléaires de l'Iran. Or, à l'instigation de Trump, les USA avaient unilatéralement quitté cet accord réalisé sous Obama, et rétabli des sanctions contre l'Iran, lesquelles étouffent l'économie iranienne et ont conduit l'Iran à relancer progressivement ses activités nucléaires au-delà des limites acceptées par l'AIEA.

A Vienne sont actuellement présents les négociateurs chinois, russes, britanniques, allemands, iraniens et français. Les USA qui ne sont pas intégrés à la réunion actuelle de Vienne ont cependant envoyé une délégation pour participer indirectement au dialogue.

Dans le même temps en France, le budget 2022 voté par l'Assemblée nationale traduit en matière de défense les orientations de la loi de programmation militaire. Ainsi le quotidien La Tribune indique que « pour la quatrième année consécutive, dans le cadre de la loi de programmation militaire (LPM) 2019-2025, la trajectoire budgétaire est respectée : le budget de la mission « Défense » doit en principe augmenter de 1,7 milliards d'euros pour atteindre le niveau inédit de 40,9 milliards en 2022. Soit une hausse de 7,7 milliards par rapport à l'exécution du budget de 2017 ». En poursuivant le chemin vers le doublement des crédits consacrés à l'arme atomique en vue de renouveler en totalité son arsenal nucléaire, la France viole l'article 6 du Traité de Non-Prolifération nucléaire (TNP) qui prévoit que les puissances nucléaires s'engagent à agir de bonne foi pour le désarmement nucléaire.

Avec une telle politique de non-respect de ses engagements internationaux, la France ne peut pas pleinement jouer le rôle diplomatique qu'elle pourrait jouer y compris pour faire revivre l'accord sur le nucléaire iranien. Plus largement, la violation continuelle par les 9 Etats possédant l'arme nucléaire de leurs engagements, pris dans le cadre du TNP, fragilise ce traité et favorise la reprise de la course aux armements nucléaires.

C'est pourquoi le Mouvement de la Paix rappelle une nouvelle fois que la France, pour respecter ses engagements au titre du TNP, devrait geler tous ses programmes de modernisation, exiger la même chose des autres pays possédant des armes nucléaires, porter ces exigences en janvier à New York lors de la conférence d'examen du Traité de Non-Prolifération Nucléaire, ratifier le Traité d'interdiction des armes nucléaires entré en vigueur le 22 janvier 2021 et être présente comme observateur lors de la première conférence des Etats-parties au TIAN à Vienne en mars 2022.

Une telle politique permettrait dans le même temps de libérer environ 100 milliards d'Euros sur 15 ans qui seraient tellement utiles pour faire face au défi climatique et aux besoins sociaux.

Le Mouvement de la Paix, le 11 décembre 2021